



14<sup>e</sup> réunion de la Plateforme collaborative Cde-FRA-REINDH-EQUINET sur les droits sociaux et économiques

Accès des jeunes aux droits économiques et sociaux : faire face aux effets de la crise du coût de la vie

1<sup>er</sup> juillet 2024 (9h-17h30 heure locale)  
Vilnius, Lituanie

Lieu : Hôtel Radisson Blu, Salle de réunion Lambda

## NOTE DE RÉFLEXION

Largement alimentée par la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine, la crise du coût de la vie est une préoccupation croissante dans toute l'Europe et a des conséquences non négligeables sur l'exercice des droits fondamentaux des jeunes<sup>1</sup>. La hausse du coût de la vie, l'inflation, la précarité de l'emploi et les bas salaires, ainsi que l'accès limité à un logement abordable et la précarité énergétique, ont créé des obstacles importants à la sécurité économique et à l'inclusion sociale des jeunes. En outre, l'absence d'engagement véritable prive les jeunes de la possibilité d'exprimer leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs aspirations et de contribuer véritablement aux processus de décision et d'élaboration des politiques qui ont des répercussions directes sur leurs vies. C'est pourquoi la [Plateforme collaborative Cde-FRA-ENNHRI-EQUINET sur les droits sociaux et économiques](#) a décidé d'examiner, à sa prochaine réunion, les multiples **incidences de la crise du coût de la vie sur les jeunes** et la manière dont les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organismes de promotion de l'égalité peuvent aider les jeunes à accéder à leurs **droits économiques et sociaux**. Une attention particulière sera accordée à la protection des jeunes contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au logement, à l'accès à l'emploi et à la participation des jeunes à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions en matière de droits économiques et sociaux.

La réunion de la plateforme se tiendra quelques jours avant la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne, organisée sous les auspices de la présidence lituanienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 4 juillet 2024 à Vilnius. L'organisation de la conférence à haut niveau a été décidée lors du [4<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement](#) du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu à Reykjavík en mai 2023, où les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirm[é] [l'] engagement des États membres du Conseil de l'Europe en faveur de la protection et de la mise en œuvre des droits sociaux tels qu'ils sont garantis par le système de la Charte sociale européenne<sup>2</sup>.

Les principaux objectifs de la réunion sont les suivants :

---

<sup>1</sup> Veuillez noter que les Nations Unies définissent les jeunes comme les personnes âgées de 15 à 24 ans, l'Union européenne comme les personnes âgées de 15 à 25 ans et la Charte sociale européenne fait référence aux jeunes de moins de 18 ans et aux jeunes adultes de plus de 18 ans.

<sup>2</sup> La [Déclaration de Reykjavík](#) adoptée par les chefs d'État et de gouvernement dispose : « La justice sociale est essentielle à la stabilité et à la sécurité démocratiques et, à cet égard, nous réaffirmons notre plein engagement en faveur de la protection et de la mise en œuvre des droits sociaux tels qu'ils sont garantis par le système de la Charte sociale européenne ».

- Examiner les possibilités offertes par la **Charte sociale européenne** et d'autres normes et instruments européens relatifs aux droits humains pour protéger les droits économiques et sociaux des jeunes.
- Débattre des stratégies visant à protéger les jeunes de **la pauvreté et de l'exclusion sociale** dans le contexte de l'augmentation du coût de la vie, notamment leur accès à des solutions de logement abordables.
- Analyser les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les jeunes pour accéder à **l'emploi** dans le contexte de la crise du coût de la vie.
- Explorer les mécanismes permettant de renforcer la **participation significative des jeunes aux processus politiques et de prise de décisions** relatifs aux droits économiques et sociaux.
- Examiner **les répercussions à long terme et les conséquences tout au long de la vie** de ces défaillances précoces sur l'exercice des droits économiques et sociaux des jeunes.
- Discuter du **rôle des défenseurs des droits humains** dans la prévention, l'atténuation et le suivi des conséquences de la crise du coût de la vie sur les jeunes et de leur capacité à proposer des solutions possibles pour en atténuer les effets négatifs sur les droits économiques et sociaux des jeunes.

Selon les dernières données d'Eurostat, l'UE a enregistré en 2022 le taux d'**inflation** le plus élevé depuis l'introduction de l'euro (9,2 %). Cela a entraîné une forte augmentation des prix à la consommation pour les ménages privés. À la fin de l'année 2022, l'augmentation du coût de la vie était la préoccupation la plus grave pour 93 % des Européens, suivie par la menace que constituent **la pauvreté et l'exclusion sociale** (82 %). Bien que l'inflation dans l'UE ait diminué en 2023 pour atteindre 3,1 %, les effets de la crise persistent et ont des implications importantes pour les droits socio-économiques des jeunes. Comme d'autres groupes se trouvant dans des situations socioéconomiques vulnérables, ils sont plus exposés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes<sup>3</sup>.

La hausse des **prix du logement** constitue un obstacle majeur pour les jeunes qui cherchent à vivre de manière autonome. Il devient de plus en plus difficile de louer ou de posséder un logement. Un rapport de l'Agence de l'UE Eurofound montre que la crise du coût de la vie, avec l'augmentation des factures et des loyers, a eu pour conséquence spécifique que les jeunes ne quittaient plus le foyer familial, ce qui vient s'ajouter aux conséquences pour la population générale, à savoir le sans-abrisme, l'insécurité et le manque de logement et la pression financière<sup>4</sup>.

Les pressions économiques et les inégalités sociales résultant de la crise du coût de la vie peuvent contribuer au sentiment **d'exclusion sociale et d'isolement**. Celles et ceux qui n'ont pas les moyens de participer à des activités sociales ou à des événements collectifs peuvent se sentir isolés et déconnectés de leurs pairs et de la société dans son ensemble.

Les contraintes financières peuvent aussi affecter l'accès des jeunes aux **services de santé**. L'augmentation du coût des soins de santé, associée à une couverture d'assurance maladie limitée, peut empêcher les jeunes adultes de rechercher les traitements médicaux ou les soins préventifs dont ils ou elles ont besoin, ce qui met en péril leur santé et leur bien-être. La demande de services de santé mentale pour les jeunes a considérablement augmenté pendant la pandémie de covid-19 et en raison de la crise actuelle du coût de la vie. L'absence d'un soutien approprié en temps utile en matière de santé mentale peut avoir des effets préjudiciables sur la capacité des jeunes à s'engager dans des activités éducatives ou un emploi.

Dans cette situation, des **possibilités d'emploi** stables et décentes et des régimes de sécurité sociale adaptés sont essentiels pour de nombreux jeunes. Malheureusement, beaucoup sont confrontés à des conditions de travail précaires, à de bas salaires et à des difficultés pour entrer sur le marché du travail, ce qui aggrave les taux de chômage et de sous-emploi des jeunes. De nombreux jeunes sont privés d'un salaire minimum du

<sup>3</sup> « En 2022, selon les estimations, 24,5 % des jeunes de l'Union européenne (UE) (âgés de 15 à 29 ans) - soit quelque 17,4 millions de personnes - étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale. Ce taux pour les jeunes variait entre 37,9 % en Roumanie et 10,5 % en Tchéquie », selon Eurostat: [Young people - social inclusion](#), février 2024

<sup>4</sup> Dubois, H., Nivakoski, S., [Unaffordable and inadequate housing in Europe](#), Eurofound, Office des publications de l'Union européenne, 2023

fait de stages non rémunérés ou de faux stages mal rémunérés qui dissimulent de véritables emplois. Le coût élevé de la vie peut également dissuader les jeunes de poursuivre des études supérieures ou une formation professionnelle. Les frais de scolarité, les manuels et les frais de subsistance peuvent être prohibitifs, ce qui réduit l'accès aux programmes d'études et de formation essentiels au développement personnel et professionnel.

Les difficultés économiques et la désillusion à l'égard du système politique peuvent amener les jeunes à se désengager de la participation civique et politique. Se sentant marginalisés et ignorés, ils risquent de s'éloigner des **processus démocratiques**, ce qui limite leur intérêt pour **la prise de décisions et l'élaboration des politiques** et leur influence en la matière. Les jeunes peuvent être tentés par des propositions politiques antisystème, en particulier le populisme et ses fausses promesses. Selon un rapport du *Bennett Institute for Public Policy* de l'Université de Cambridge<sup>5</sup>, partout dans le monde, les jeunes générations sont de plus en plus mécontentes de la démocratie - non seulement dans l'absolu, mais également par rapport aux cohortes plus âgées à des étapes comparables de la vie. Cependant, selon ce même rapport, la « vague populiste » qui sévit depuis 2015 indique un possible renversement de tendance. Il demeure toutefois essentiel de soutenir la participation des jeunes aux processus démocratiques - que ce soit au niveau national, régional ou local - et d'accroître leur participation au développement de sociétés inclusives et pacifiques.

Dans ce contexte, des **institutions nationales des droits de l'homme (INDH)** et des **organismes de promotion de l'égalité** efficaces et indépendants ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention, l'atténuation et la surveillance des effets immédiats et à plus long terme de la crise du coût de la vie sur les droits socioéconomiques des jeunes<sup>6</sup>.

#### **PARTICIPANT·ES**

Cet évènement rassemblera des représentants du Conseil de l'Europe, notamment du Comité européen des droits sociaux, de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, des institutions nationales des droits de l'homme et des organismes de promotion de l'égalité, ainsi que des organisations de la société civile travaillant avec les jeunes et actives dans la promotion et la protection des droits sociaux.

#### **FORMAT / LANGUE DE TRAVAIL**

Le programme comprendra des séances plénières, des groupes de travail organisés selon les thèmes principaux de l'évènement et des séances de questions-réponses. La seule langue de travail sera l'anglais.

Vous trouverez les ressources principales dans un document séparé.

---

<sup>5</sup> Foa, R.S., Klassen, A., Wenger, D., Rand, A. et M. Slade. 2020. "[Youth and Satisfaction with Democracy: Reversing the Democratic Disconnect?](#)" Cambridge, Royaume-Uni : Centre for the Future of Democracy, octobre 2020

<sup>6</sup> En 2024, le Comité européen des droits sociaux examinera les rapports des États parties à la Charte sociale européenne sur la crise du coût de la vie et publiera son rapport ad hoc au début de l'année 2025.